

## **SOMMAIRE**

## Page 2 /

## Page 3 /

## Page 4 /

LLLLLLLLLLLLL

## Page 5 /

LLLLLLLLLLLLL

## Page 6 /

LLLLLLLLLLLLL

## Page 7 /

LLLLLLLLLLLLL

## Page 8 /

LLLLLLLLLLLLL

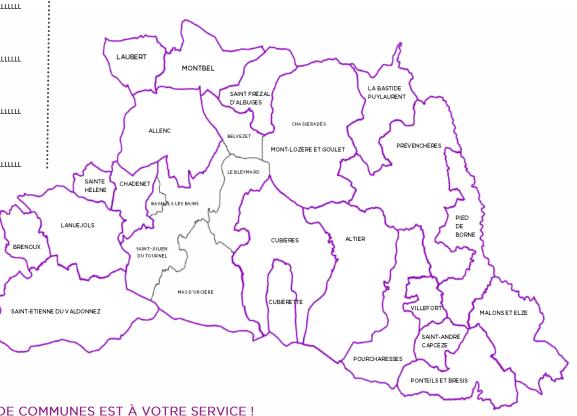
# Le mot du Président

La force d'une collectivité locale se mesure à ses actions et au sens qu'elle leur donne : la communauté de communes Mont-Lozère n'a de cesse que de servir au mieux sa population en offrant aux résidents permanents des services de qualité tout au long de l'année et aux visiteurs

une terre d'accueil où il fait bon vivre, voire s'installer.

Ainsi, l'humain et son bien-être restent au cœur de nos préoccupations.

Jean de LESCURE



## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST À VOTRE SERVICE!

ACCUEIL ET SERVICE ADMINISTRATIF: Siège: 04.66.31.68.85 - comcommontlozere@orange.fr / Antenne de Villefort: 04.66.46.69.85

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE: 04.66.31.68.85

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC: Villefort: 04.66.46.69.85 - msapvillefort.mont.lozere@gmail.com / Le Bleymard:

04.66.32.05. - msaplebleymard@gmail.com

SPANC: 04.66.48.13.83 - spancmontlozere@orange.fr

POINT D'INFORMATION TOURISTIQUE PRINCIPAL: 04.66.46.87.30 - otmontlozere.villefort@gmail.com

Site internet: https://www.destination-montlozere.fr/

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS ET ACTUALITÉS SUR : https://www.ccmontlozere.fr/

Journal de la Communauté de Communes MONT-LOZÈRE, Route du Mont-Lozère, le Bleymard 48190 MONT-LOZÈRE ET GOULET

n°2 - juillet 2019 / ISSN : 2677-4518

Conception: Communauté de Communes Mont-Lozère

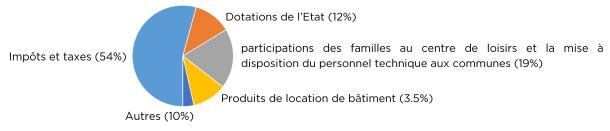
Crédits photos :

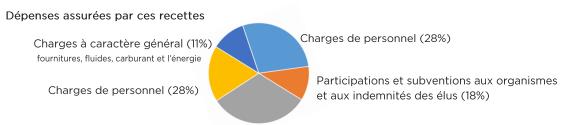
Communauté de Communes Mont-Lozère / Mont-Lozère Vélo / Mairie Saint-Etienne du Valdonnez / JF Chabert

## **VOTE DU BUDGET 2019:**

Le budget 2019 de la Communauté de communes Mont-Lozère a été voté en conseil communautaire le 12 avril 2019. Celui-ci s'élève à 4 221 197 € pour la section de fonctionnement et 1 747 030,51 € pour la section d'investissement.

#### Les principales recettes de fonctionnement





Reversement de fiscalité envers les communes\* (32%)

\*Concernant le reversement de fiscalité aux communes, en effet, depuis le 1er janvier 2019 la collectivité a fait le choix de passer à la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Elle encaisse donc la totalité de la fiscalité des entreprises (1 254 279 €) qu'elle reverse en partie aux communes.

Les dépenses d'investissement sont principalement dues aux dépenses d'équipement, les plus gros investissements envisagés au cours de l'exercice 2019 étant : la rénovation des centres de secours du Bleymard et de Villefort et l'agrandissement des locaux de la communauté de communes au Bleymard.

Ces dépenses sont permises par l'obtention de subventions (41%), les amortissements (20,5%) et le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) (17%).

Sept budgets annexes ont aussi été votés par la Communauté de communes, dont celui des ordures ménagères qui s'élève à 989 690 € et celui du Service public d'assainissement non collectif (SPANC) à 149 627 €.

## SOUTIEN AU COMMUNES DANS LA REVITALISATION DES BOURGS-CENTRES

Depuis quelques année, la Région Occitanie crée des partenariats avec les communes, les départements et les communauté de communes afin de renforcer l'attractivité et le développement des « Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ».

Cette politique vise à accompagner les bourgs-centres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet global de valorisation et de développement. Sur le territoire de la Communauté de communes Mont-Lozère, trois communes sont concernées par ce dispositif : Mont Lozère et Goulet, Saint-Etienne-du-Valdonnez et Villefort.

La commune de Mont Lozère et Goulet lance dans un premier temps une étude pluridisciplinaire afin de prendre en compte l'échelle globale de la commune nouvelle dans sa stratégie de développement et de valorisation des bourgscentres. La commune de Villefort souhaite aussi faire appel à une étude externalisée pour bâtir un projet de développement territorial prenant en compte les enjeux de mobilité dans le bourg-centre.



Sur la commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez, le contrat cadre est en cours de finalisation et devrait être déposé à la Région pour passer en commission permanente mi-octobre. De nombreuses actions sont prévues dans ce contrat et pourront être portées, en fonction du domaine, par la commune ou la communauté de communes :

- création de places de stationnement et de logements
- création d'équipements de qualité tels qu'une aire de jeux et un terrain multisports
- aménagement de la place de la Mairie
- création d'une maison communale
- développement de l'attractivité touristique (valorisation des berges du Bramont, aménagement de l'étang de Barrandon, création de sentiers découvertes, programme petit patrimoine dans les hameaux)
- développement économique avec le local de l'ancienne épicerie et la zone d'activité

Nous reviendrons sur ces projets et leurs avancements dans les prochains numéros de la Gazette!



## POLITIQUE JEUNESSE : LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CCSS SIGNÉE!







Suite à un travail rigoureux de diagnostic territorial faisant état de l'existant et des points perfectibles ou à développer en terme de politique familiale et sociale, la Communauté de communes Mont-Lozère a signé une Convention Territoriale Globale (CTG), ce 1er juillet, avec la branche Famille de la Caisse Commune de Sécurité Sociale (CAF) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de Lozère (DDCSPP).

Cette CTG de services est signée pour la période 2019-2021 et vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la lisibilité des actions en direction des habitants d'un territoire, sur les thématiques de la petite enfance, l'enfance et jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits sociaux, au logement et l'accès aux soins.

Les objectifs communs par la CTG sont de :

- pallier au déficit d'offre d'accueil petite-enfance sur la commune de Mont-Lozère et Goulet
- construire une politique jeunesse intercommunale
- favoriser l'accès aux droits des usagers
- maintenir et développer l'animation de la vie sociale sur le nord-est de la communauté de communes

Plusieurs actions sont envisagées pour répondre à ces objectifs d'ici 2021 : soutien à l'installation d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) sur Le Bleymard, mise en place de projets communs entre accueils de loisirs, intégration d'un axe de parentalité dans les projets sociaux des Espaces de Vie Sociale ... Ces actions viendront renforcées celle déjà menées par la collectivité et ses partenaires associatifs que sont entre autres les Foyers Ruraux du territoire.

Pour ce qui est de l'accueil des 5-12 ans, cet été, les enfants du territoire peuvent se retrouver au Bois de Bertrand pour le bassin de vie de Villefort, la communauté de communes participant financièrement au coût journée, mais aussi sur l'ALSH des Petits Malins à Brenoux porté par le Foyer Rural de Langlade-Brenoux avec le soutien de la collectivité par convention et enfin sur l'ALSH des Loupiots au Bleymard, ce dernier étant porté en direct par la Communauté de communes. L'équipe d'animation des Loupiots a, cet été, mis à l'honneur la nature avec des animations autour des 4 éléments (terre, feu, air et eau). Au programme : jeux sensoriels, balades naturalistes, piscine, astronomie, chasses au trésor, bingo nature et stage de cirque. Un service de ramassage en minibus a été mis en place entre Bagnols-les-Bains et Le Bleymard le matin et le soir pour faciliter la venue des enfants.

Enfin, en pause estivale, l'ALSH des Lutins Rieurs de Villefort, ré ouvrira ses portes à la rentrée des classes.



## MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) : VERS UNE TOTALE COUVERTURE DU TERRITOIRE



Ouvertes depuis 2008 sur le bassin de Villefort et depuis 2017 sur la bassin du Bleymard, les MSAP offrent un soutien indéniable à la population et notamment au regard de la dématérialisation galopantes des démarches administratives.

Afin que les habitants des trois bassins de vie de la Communauté de communes puissent bénéficier de cette aide, la MSAP du Bleymard se délocalise les lundis après-midi : ainsi, si vous avez des questions administratives ou besoin d'un ordinateur pour les effectuer, vous pourrez dès septembre, retrouver l'animateur de 14h à 17h dans le Valdonnez, selon l'organisation suivante :

Maison de services au public

- le 1er lundi du mois à la mairie de Brenoux
- le 2<sup>ème</sup> lundi du mois à la mairie de Lanuéjols
- le 3<sup>ème</sup> lundi du mois à la mairie de St Etienne du Valdonnez

N'hésitez pas à nous contacter au 04.66.32.05.98, par mail à msaplebleymard@gmail.com ou venir nous rencontrez lors de ces permanences.

## LE TOURISME AU SERVICE DU TERRITOIRE

Si le printemps a permis aux agents de promotion touristique de valoriser le secteur sur des salons de promotion comme « Plus belle la vie en Lozère » à Marseille ou le salon du randonneur à Lyon, l'été est l'occasion pour l'équipe de rencontrer les visiteurs sur les différentes grosses manifestations de la Communauté de Communes : « Le Mont-Lozère en fête » ...

Cette année, c'est sur cinq Points d'Information Touristique (PIT) que les vacanciers peuvent trouver de l'information sur notre territoire, ses services et ses sites incontournables!



#### **NOUVEAU!**

Cette année, la station de Mont-Lozère accueille un point d'information touristique afin de répondre au mieux aux nombreux visiteurs du site.

Vous pouvez donc retrouver Clémence les mercredis et vendredis de 90h30 à 12h30 puis de 14h à 18h. Vous retrouvez Clémence les autres jours de la semaine sur l'accueil de Bagnols les Bains.



## CHÂTEAU DE CASTANET - RENCONTRE INTERNATIONALE D'ART CONSTRUIT

Le château de Castanet à Pourcharesses, au bord du lac de Villefort, accueille tout l'été une exposition exceptionnelle d'art visuel.



20 peintres et sculpteurs ont été réunis pas 2 associations : Sculptures en liberté - qui a créé le Sentier de Sculptures en liberté à Altier - et Arts, Architecture, Territoire (AAT) - association d'Uzès ayant pour objectif de créer des manifestations artistiques en lien avec le patrimoine architectural et paysager. Cette coopération interdépartementale est une première dans notre région. Formes, couleurs sont les maîtres mots des œuvres présentées. Elles invitent le visiteur à plonger dans la diversité des espaces ainsi proposés. L'exposition s'adresse à l'œil du spectateur et capte son attention par des jeux subtils de rythmes et de vibrations colorées, parfaitement intégrés à l'architecture spectaculaire du lieu. L'exposition s'adresse à l'œil du spectateur et capte son attention par des jeux subtils de rythmes et de vibrations colorées, parfaitement intégrés à l'architecture spectaculaire du lieu. C'est un très bel exemple de la capacité du monde rural à accueillir la modernité contemporaine.

Un programme d'animation et d'activités culturelles, en lien avec l'exposition, est programmé chaque mercredi. Le château et l'exposition sont à découvrir juillet-août, du dimanche au vendredi (fermée le samedi) de 14h à 19h.

Entrée : 3€, 1€ pour les groupes et gratuit pour les moins de 18 ans.

## 10 ANS DE LABELLISATION PAVILLON BLEU



La plage du lac de Villefort a de nouveau reçu cette année le Pavillon bleu. Label international de tourisme durable créé en France en 1985, il atteste de la qualité environnementale exemplaire de la plage, de la sécurité et de l'accessibilité à tous. Afin de décrocher ce label, la Communauté de communes s'engage chaque année depuis 2009 à assurer la sécurité dans la zone surveillée de baignade et à réaliser au moins cinq actions de sensibilisation à l'environnement.

Au fil des ans, elle a mis en place plusieurs points tri, des composteurs, un distributeur de cendriers de plage en cannettes réutilisées, une biblio-troc, un arboretum, des panneaux d'information sur la faune et la flore environnante, etc...





Cette année, l'accent a été mis sur les activités participatives. Ainsi, un panneau ludique sur la thématique des déchets a été installé sur le cabanon de la plage. Quatre animations sur les thèmes de la préservation des milieux aquatiques et la fabrication de produits ménagers naturels sont proposées gratuitement au cours de l'été.

Des carnets de jeux pour les enfants sur les thèmes des énergies hydrauliques (EDF) et du recyclage (SDEE) sont mis à disposition du public dans la biblio-troc tout l'été.

Enfin a eu lieu en partenariat avec Grandeur Nature et le Foyer rural Pourcharesses-Villefort le nettoyage annuel des abords du lac, suivi par un nettoyage de la plage par les enfants de l'ALSH des Lutins Rieurs.

Rendez-vous à la plage pour plus d'informations!



## FOCUS SUR UN PROJET- PARTENAIRE : PROJET SUR L'ÉTANG DE BARRANDON

L'étang de Barrandon (commune de Saint Etienne du Valdonnez) est un site reconnu pour la pratique de la pêche et fréquenté par 12 000 personnes chaque année. Afin de mettre en valeur ce site et de diversifier les activités proposées la Fédération de pêche, en collaboration avec le Parc National des Cévennes souhaite aménager un sentier d'interprétation autour de l'étang de Barrandon sur la thématique zone sèche/zone humide.



Ce projet est porté dans le cadre du pôle pleine nature Mont Lozère et sera ainsi subventionné par l'Europe (FEDER), le Département de la Lozère et la Région.

Le sentier aménagé sera un aller-retour le long de la berge au départ du bâtiment d'accueil. Plusieurs pontons permettront d'avancer sur les zones humides et ainsi d'observer au plus proche et sans impact, ces milieux d'une richesse incroyable! Les visiteurs pourront découvrir au fil des panneaux d'interprétation le fonctionnement d'une tourbière, les changements de saisons, les poissons, la faune spécifique...avant de profiter de cet endroit en toute tranquillité!

Le projet est en cours d'étude et devrait voir le jour pour l'été 2020. Pour plus d'informations : ppn.montlozere@gmail.com

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS: MONT-LOZÈRE VÉLO

Cette année, une nouvelle formule cycliste est venue étoffer le week-end « Granite Mont-Lozère » ! Ouverte à tous à partir de 17 ans, cette randonnée cycliste a permis, les 1er et juin aux participants de sillonner le Mont-Lozère en empruntant les plus belles routes de la quasi-totalité des communes de la Communauté de Communes.500€.

Des ravitaillements étaient organisés à Malons, au col de la Croix de Berthel, col de Finiels, à Chasseradès et les randonneurs cyclotouristes participant à cette itinérance de 2 jours ont fait étape le samedi soir à Bagnols les Bains où certains ont pu profiter d'un bon d'accès à l'espace forme de l'établissement thermal offert pat la SELO pour se relaxer après avoir fait plus de 100 km et 2000m de dénivelé!

La Communauté de communes Mont-Lozère, partenaires des évènements d'envergue du territoire, a soutenu « Mont-Lozère Vélo », l'association garante de l'animation de la Granite Mont-Lozère, par la mise à disposition de la halle des sports de Villefort mais aussi par le versement d'une participation financière à hauteur de 1 500€.



#### INAUGURATION DE LA HALLE DES SPORTS GRATASSAC

Ce 29 juin 2019 a eu lieu l'inauguration de la halle des sports intercommunale à Villefort, en présence de Madame la Préfète, Monsieur le Député, M. Le Vice-Président de la Région et Mme la Présidente du Département. Ce fut un moment fort pour les habitants et associations qui ont tant attendu ce lieu de rencontres sportives. Après avoir apprécier les locaux où les associations s'étaient en mode « démonstration », les personnalités présentes ont fait part

de leur plaisir de pouvoir mettre à disposition un tel outil qui est un élément supplémentaire au bien vivre local et donc à l'accueil et au maintien de la population.

Ouverte depuis le 25 mars 2019, la halle des sports a déjà accueilli plus de 200 adhérents d'associations et 300 élèves pour pratiquer badminton, escalade, pilates, Yoga, futsal, volleyball, gymnastique, handball ...





Le planning d'utilisation pour la rentrée 2019 devrait paraitre prochainement, avec au programme de nouvelles associations et de nouveaux sports!

Pour plus d'information vous pouvez joindre l'agent technique et sportif au 07.72.14.33.19

## TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Sur le territoire de la Communauté de communes Mont-Lozère, l'eau potable et l'assainissement collectif relèvent de la compétence des communes. Suite à l'adoption de la loi NOTRe, ces compétences devaient être transférées aux Communautés de communes au 1er janvier 2020. Une nouvelle loi adoptée le 3 août 2018 a permis aux communes membres de s'opposer à ce transfert de compétences, repoussant la date limite au 1er janvier 2026.

Afin de préparer la prise des compétences Eau et Assainissement, la Communauté de communes a recruté un chargé de mission pour une durée de deux ans, dont le poste sera en partie financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Département de la Lozère.

Il sera chargé de faire un état des lieux technique, juridique et exhaustif des services et installations existants sur le territoire de la Communauté de communes, afin de proposer différents scénarios envisageables. Sa mission sera complété par une étude financière et comptable externalisée, subventionnée, elle, par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Ces deux études devraient permettre de mettre à disposition des conseillers communautaires l'ensemble des éléments nécessaires pour réaliser le meilleur choix quant au mode de gestion des compétences Eau et Assainissement.



## ASSAINISSEMENT DU SITE DE L'USCLADE

Initiée par le syndicat mixte du bassin Lot Dourdou et portée en partenariat avec la Communauté de communes Mont-Lozère, une opération de nettoyage du ravin de l'Usclade en dessous de Malavieille (Mont Lozère et Goulet) a été achevée le 23 mai 2019.

Près de dix tonnes de déchets en tous genres accumulés depuis trente ans ont été évacués grâce à une grue et une équipe mobilisée sur ce chantier d'insertion de l'ONF. Notre territoire compterait une bonne dizaine d'autres décharges sauvages qui continuent de polluer les sols, les nappes phréatiques et



les cours d'eau, avec des conséquences sanitaires difficilement quantifiables. On notera que les déchets présents dans ces décharges sauvages ont été déposés il y a déjà plusieurs années : la population a donc bien pris l'habitude d'utiliser les deux décharges à inertes ainsi que les trois déchetteries présentes sur le territoire, dont les ouvertures sont autorisées et contrôlées par arrêté préfectoral.

Profitons de cet article pour saluer l'action des agents souvent cité en exemple au niveau départemental et pour souhaiter la bienvenue dans l'équipe de Jean-Pierre Denisselle apprécié pour son travail et sa bonne humeur sur la déchetterie du Bleymard.



## PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÈCHETS : DES COMPOSTEURS DANS LE VALDO!

Depuis août 2017, la Communauté de communes Cœur de Lozère porte un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) qui comprend sur notre territoire les communes de Brenoux, Lanuéjols et Saint-Etienne-du-Valdonnez. Dans le cadre de ce PLPD, la Communauté de communes Cœur de Lozère a fait l'acquisition de composteurs de jardin subventionnés à 30 % par le Département de la Lozère afin de les mettre en vente aux particuliers à tarif réduit.



La Communauté de communes Mont-Lozère va acheter une trentaine de ces composteurs au tarif de 46 €, afin de les mettre en vente sur le secteur du Valdonnez. Le composteur sera vendu au prix de 20 € avec un bio-seau de 6 à 7 litres et un guide sur le compostage. Ils seront disponibles à partir d'octobre à la déchetterie de Saint-Etienne-du-Valdonnez.

Le compostage permet de réduire considérablement le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité et donc les émissions de CO<sub>2</sub>, tout en produisant un fertilisant naturel et gratuit engendrant donc des économies d'engrais, de terreau et d'eau pour les particuliers. Pour composter, deux choses sont nécessaires : des déchets alimentaires et des déchets verts (comme le broyat de déchets verts, les feuilles mortes, les petites branches).

## SALUT GILOU!



22 ans que vous le voyiez sillonner les routes du Mont-Lozère au volant de son camion, toujours égal à lui-même, toujours un mot gentil, arrangeant les uns les autres, fidèle au poste par tous les temps et à toutes les heures!

Gilles Pommier a toujours œuvré dans la fonction publique territoriale. D'abord agent de la commune de Bagnols les Bains (81-87) il a poursuivi sa carrière en intégrant le SIVOM du Bleymard (87-02) puis la Communauté de communes Goulet Mont-Lozère (03-16) devenue Mont-Lozère en 2017, jusqu'à ce jour où il prend une retraite plus que méritée!



C'est entouré d'Élus et de collègues venus lui souhaiter une longue retraite qu'il a tiré sa révérence! Gageons que cette nouvelle aventure soit aussi active et bien remplie que sa vie professionnelle!

## LA COMMUNAUTÉ SUR LES RÉSEAUX ...

## ET TOUJOURS TOUTES LES INFOS ET ACTUALITÉS SUR LE SITE INTERNET

https://www.ccmontlozere.fr/

Et retrouvez aussi les différents services sur les réseaux :

## Sur Facebook:

- Service promotion touristique : « Aline Morgane Mont Lozère »
- Msap: « Msap Le Bleymard » et « Msap Villefort »
- Service jeunesse : « Lutins Rieurs » et « Alsh Lesloupiots »
- Promeneur du net : « Murielle Pdn'Villefort »

## Sur Instagram:

Service promotion touristique : « otvillefort »

## Sur Snapchat:

• Promeneur du net :



